

CONVENTION

Envoyé en préfecture le 02/08/2019
Reçu en préfecture le 02/08/2019
Publié le
ID : 069-266910413-20190802-CCAS_2019DC0057-AU

Entre les soussignés :

Ateliers Filliozat Lyon

13 chemin du Charroi, 69300 Caluire et Cuire

☎ 06 74 93 04 49

✉ ateliersfilliozatlyon@gmail.com

Représenté par sa Présidente Mme Marianne LACLAUTRE

Déclarée sous le N° Siret 43924686900051 code APE 8690E

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84691650069

Et

Le C.C.A.S de Corbas place Charles Jocteur, 69960 CORBAS.

Représenté par son Président **Monsieur TALBOT Jean-Claude**

Est conclue la convention suivante :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Madame Marianne LACLAUTRE interviendra en qualité de formatrice en approche empathique de l'enfant (méthode Filliozat) auprès des assistantes maternelles aux Relais Assistants Maternels,

ARTICLE 2 : Nature des interventions

- Une conférence "L'approche empathique de l'enfant et l'accueil des émotions"
- 2 ateliers de 2H destinés aux assistantes maternelles pour expérimenter en groupe les concepts énoncés dans la conférence

ARTICLE 3 : Organisation

La conférence aura lieu le jeudi 17 octobre 2019 de 19H30 à 21H30.

Les ateliers auront lieu le mardi 5 novembre 2019 et le jeudi 21 novembre 2019 de 9H à 11H dans les locaux du RAM, 18 D rue des Marronniers 69960 CORBAS. L'objectif de ces ateliers est de s'approprier les concepts de l'approche empathique de l'enfant en les mettant en pratique à travers des jeux de rôle et l'échange de pratiques professionnelles.

ARTICLE 4 : Mode de paiement

Pour ces interventions, la structure s'engage à verser, en retour, à **Ateliers Filliozat Lyon** la somme de 450 €. Il pourra se faire par mandat administratif.

À : CORBAS Le :

Pour le CCAS

Monsieur Le Président

Jean-Claude TALBOT

Pour Ateliers Filliozat Lyon

Madame La Présidente

Mme Marianne LACLAUTRE

